



SAUVEGARDE RIVE DROITE
Mairie de St Romain en Gal 69560
Tél. 04 74 53 24 17

Membre de la
Fédération Régionale des
Associations Contre le Train en
zone Urbaine et le Respect de
l'Environnement.



Loi 1901 n° w691071840

Le 15 Janvier 2015

Madame Ségolène ROYAL

**Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable
et de l'Energie**

**246, Boulevard St Germain
75007 PARIS**

Objet: Demande de rendez-vous / choix du tracé Sud du CFAL

Madame La Ministre,

Depuis 2001, nous luttons contre le choix du tracé Val d'Ozon retenu pour le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL). Pourquoi ? Quelques raisons parmi nombre d'autres :

- Dans la plaine d'Heyrieux, il impacte les nappes phréatiques ainsi que les captages et réserves d'eau de l'agglomération Lyonnaise ;
- Il impacte une zone densément peuplée (plus de 300.000 habitants) et de nombreuses écoles. Plus de 10000 élèves à moins de 100 mètres du tracé !
- Il passe en pleine zone SEVESO, seuil haut ;
- Il augmente le transit, et surtout le stockage, de produits dangereux dans la gare de triage de Sibelin à proximité des habitations ;
- Il menace la faune et la flore de sites protégés, tels que l'île de la Table Ronde, dont le programme de réhabilitation démarré en 1990 donne des résultats remarquables ;
- Il traverse les vignobles classés et mondialement réputés de Condrieu, de Côte Rôtie, etc...
- Avec ou sans CFAL, les convois de fret sont et seront déversés sur les deux lignes historiques de la vallée du RHÔNE impactant les nombreuses villes et villages dont les habitations sont souvent à moins de 5 mètres.(ces lignes ne sont pas concernées par les normes de sécurité appliquées aux nouvelles lignes)
- Ces convois circuleront au pied du parc régional du PILAT à proximité de crèches, écoles, lycées, hôpitaux et devront franchir de nombreux passages à niveau non sécurisés (RD 386 ex N 86 à grande circulation.)

Depuis 2010, date de sa nomination, malgré nos sollicitations d'entrevues et nos propositions de tracé alternatif, **le Préfet Jean-François CARENCO refuse de nous recevoir**, de nous entendre. Non seulement, nous

SAUVEGARDE RIVE DROITE Mairie St ROMAIN EN GAL 69560
FRACTURE, Salle Millan, Place Honoré de Balzac, 69800 St Priest - 06 16 81 78 70

citoyens regroupés dans la Fédération FRACTURE (dix associations, près de 4000 adhérents, 28 communes), mais également traite avec mépris les élus des communes concernées réunies dans l'association PARFER.

De plus, **aucune attention n'est portée aux délibérations du Grand Lyon (novembre 2009, renouvelé le 15 décembre 2014) et de tous les élus, nationaux comme locaux, concernés et qui vont toutes dans le même sens ! Le refus de ce tracé inefficace et dangereux !**

Il nous semble de la plus haute importance de noter que ce tracé, vieux et établi avec des données de plus de 10 ans, et malgré tout défendu obstinément par Monsieur CARENCO et RFF, et par eux seuls, va à l'encontre de l'environnement et du développement de notre région.

Il ne prend pas en compte la sécurité la plus élémentaire de la population, minimise ou ignore les risques liés au transport et au stockage de produits toxiques, de tous ordres, en zone urbanisée.

Il refuse de tenir compte de l'évolution et de l'accroissement démographique de la dernière décennie.

Il refuse d'envisager les alternatives impactant très sensiblement moins les populations, sans remettre en cause l'utilité de ce contournement.

De plus, en avril 2007, après une étude détaillée du dossier, le Ministre des Transports Monsieur Dominique PERBEN, a donné un avis défavorable au tracé actuellement retenu et en favorisant un tracé longeant la ligne LGV Méditerranée.

Par la suite, en avril 2009, Monsieur Dominique BUSSEREAU, alors Secrétaire d'Etat aux Transports désavoue la décision de M. PERBEN en annulant la décision de ce dernier. Est-ce parce que Monsieur BUSSEREAU est administrateur de RFF ?

Faut-il que notre région subisse le sort de Toulouse (AZF), de Schellebelle (2013, Belgique) ou de Lac-Mégantic (2013, Canada) pour être entendu ? Dans ce cas il sera trop tard.

Nos très nombreuses actions et manifestations se sont toujours déroulées sans violences, ni heurts.

Nos réunions publiques ont toujours eu lieu avec l'accord, et même l'aide, des élus.

Mais, faut-il que les citoyens transgressent les lois de la République ou se mettent en danger (Sivens, Notre Dame des Landes...) pour être, non seulement écoutés, mais également entendus et à fortiori respectés ?

Concrètement :

Madame La Ministre, notre opposition à ce tracé n'est pas une opposition stérile, sans arguments et sans alternatives. Nous nous voulons constructifs.

Aussi, **Madame La Ministre, nous vous sollicitons un entretien.** Ainsi nous pourrons, enfin, démontrer l'ineptie de ce tracé et la validité de notre alternative.

Ceci serait notre contribution à la démocratie participative.

Veuillez accepter, Madame la Ministre, le dépôt de nos espoirs et agréer notre considération distinguée.

SAUVEGARDE RIVE DROITE
Michelle THEAU
Présidente

FRACTURE
Gilles RENEVIER
Président